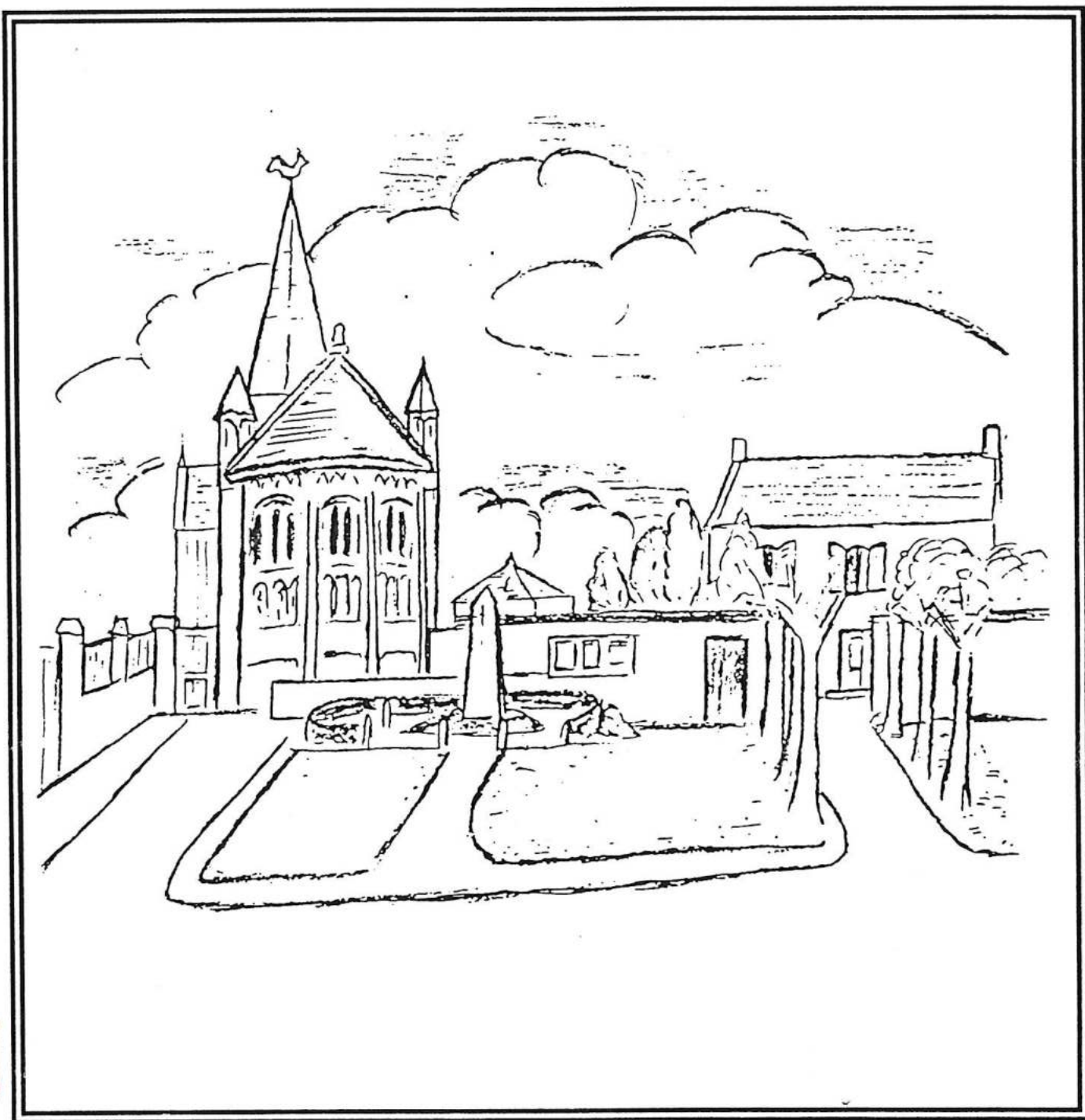


VIVRE A BASLY



BULLETIN D'INFORMATION

JUILLET 1995

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE : C. Carphore

Ouvert le **Mardi, Mercredi et le Samedi**
matin de 9 h à 12 h.

M. le Maire et MM. les Adjointes sont à votre disposition sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)

Ecole Primaire
Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

GARDERIE : Ecole Maternelle
de 7 h 30 à 9 h 00
16 h 30 à 18 h 00

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

ORDURES MENAGERES

Passage : **Mardi - Vendredi**

Pour les gazons, coupes de branchages, gravats et encombrants (séparément), la décharge de Creully est ouverte tous les jours, du lundi au Samedi inclus, de 8 heures à 13 heures.

ENCOMBRANTS (enlèvement devant le domicile)

Mercredi 20 Septembre 1995
Mercredi 13 Décembre 1995

COLLECTE DOUBLAGE

La collecte aura lieu le Samedi 15 Juillet 95 au lieu du Vendredi 14 juillet 95.
Le mercredi 16 Août 95 au lieu du Mardi 15 Août 95.

AUBERGE DE BASLY

- Dépôt de pains pendant la fermeture de la Boulangerie de BASLY
- Depositaires OUEST FRANCE

ETAT CIVIL

Naissances :

Ophélie, Andréa, Michelle HAZART
née le 5 Mai 1995
à CAEN

Décès :

- Françoise, Renée, Micheline LEMARCHAND
le 18 Mars 95 à FALAISE
- Philippe, Arsène, Lucien CHRETIEN
le 19 Mai 1995 à CAEN
- Camille, Georgette PAPIN, veuve MENARD
le 26 Mai 1995 à BASLY

Mariage :

Patrick, Antoine, Camille OUDIN
et
Béatrice, Marie, Jacqueline LHOMME
le 3 Juin 1995 à BASLY

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENTS	ADRESSEZ-VOUS	PIECES A FOURNIR
Fiche Individuelle	à n'importe quelle Mairie à la C.A.F. à la C.P.A.M. ou M.S.A.	Livret de famille ou extrait d'acte de Naissance ou carte d'identité (avec cette dernière pièce la filiation ne pourra pas être indiquée).
Fiche Familiale	à n'importe quelle Mairie	Livret de Famille
Fiche d'Etat Civil et de Nationalité	à n'importe quelle Mairie	Outre les pièces mentionnées ci-dessus munissez-vous de votre (ou des) carte (s) d'identité en cours de validité.
Extraits ou copies des actes de Naissance, mariage ou décès.	à la Mairie du lieu de Naissance, mariage ou décès.	Justifier son identité.
Carte d'identité	à la Mairie	. 2 photographies récentes . un timbre fiscal à 150 F. . le livret de famille, . l'ancienne carte . (formulaire à remplir remis par la Mairie)
Passeport	à la Mairie	. 2 Photographies récentes . un timbre fiscal à 350 F. . le livret de famille . l'ancien passeport . (formulaire à remplir remis par la Mairie).
Autorisation de sortie de territoire	à la Mairie	Livret de famille (présence du Père ou de la Mère)

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez d'élire ou réélire les quinze personnes qui vont avoir à gérer la Commune, au sens large du terme, pendant les six années de cette fin de siècle, jusqu'à l'aube du troisième millénaire. Soyez remercié de la confiance que vous nous avez accordée.

Je vais m'attacher tout particulièrement à ce qu'au sein de la nouvelle équipe, règne au moins, une aussi bonne ambiance de travail, que durant le dernier mandat.

Vous allez trouver plus loin, la répartition des tâches au sein des Commissions et Conseils syndicaux, avec pour les Commissions quelques nouveautés : la plus importante étant que chaque commission sera animée par un vice Président ou une vice Présidente ; ceci permettra à mes collègues de prendre une part plus riche à l'action, et à moi-même, de me concentrer sur d'autres tâches. La Commission travaux est scindée en deux, bâtiments d'un côté, voirie et réseaux de l'autre. Une Commission Cantine est créée pour gérer la cantine. L'Amicale a en effet demandé à être déchargée de cette lourde tâche. Je veux ici remercier encore Mesdames SAUVAGET et LERICHE, ainsi que son Président Monsieur LE NY, qui ont, avec l'aide de la Commune (personnel, locaux, énergie électrique) assuré la charge d'ouvrir cette cantine et de la gérer depuis sa création.

Je voudrais également souligner quelques autres points développés plus loin :

Les très bons résultats en Football de l'Union Sportive de la vallée de la Mue, qui sont dus à une équipe d'entraîneurs et de gestionnaires de cette association très dynamiques, sous la présidence de Monsieur ALVADO de Fontaine-Henry ; mais aussi à la grande motivation des joueurs. Je souhaite que les jeunes s'y intéressent plus nombreux ; que l'équipe dirigeante soit épaulée par le plus de parents possibles et tous encouragés par de nombreux spectateurs.

La Saint Jean a été fêtée par une retraite aux flambeaux, un grand Feu sur la place, avec un orchestre de qualité. Nous devons cette initiative à Monsieur et Madame LEGAULT, entourés de Monsieur et Madame MARIE, Boulangers, M. CLEMENT pour les pizzas, ainsi que de Madame PIERRE, coiffeuse. La Commune a offert les lampions aux enfants et les barrières ont été prêtées par M. Guy FLAMBARD.

Cette animation sera suivie (à l'heure où j'écris ces lignes) par d'autres :

- Match de Rugby - Concours de boules - tournoi de tennis - Moto-cross etc...

Il convient d'encourager toutes les initiatives et de remercier leurs organisateurs, car cela permet aux Baliennes et Baliens de se rencontrer et de se mieux connaître.

Bon travail et bonnes vacances

François OUDIN

MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMMISSIONS

CONSEIL MUNICIPAL :

M. François OUDIN - Maire
M. Denis PENVERN - 1er Maire adjoint
M. Pierre PESNELLE - 2ème Maire adjoint
M. Emile PORET - 3ème Maire adjoint
M. Michel LEGRAND - Mme Françoise DOCAGNE - M. Patrick BERGHMAN - M. Daniel VAUVERT - M. Claude FAISANT - Mme Jeannine LEBLATIER - M. Jean-François LEBOUCHER - Mme Roseline RICHARD - Mme Syvie RAULT - M. Yves GAUQUELIN - M. Alain BLAYO.

COMMISSIONS :

Commission des Finances :

Président : M. François OUDIN,
Vice-Président : M. Michel LEGRAND
M. Denis PENVERN - M. Pierre PESNELLE - M. Emile PORET - M. Patrick BERGHMAN
- M. Alain BLAYO

Commission du C.C.A.S. :

Président : M. François OUDIN
Vice Présidente : Mme Jeannine LEBLATIER
M. Pierre PESNELLE - M. Daniel VAUVERT - M. Claude FAISANT

Commission Travaux- Bâtiments :

Président : M. François OUDIN
Vice Président : M. Pierre PESNELLE
M. Jean-François LEBOUCHER - M. Emile PORET - M. Claude FAISANT - M. Yves GAUQUELIN

Commission Travaux - V.R.D. Environnement :

Président : M. Denis PENVERN
Vice-Président : M. Emile PORET
M. Jean-François LEBOUCHER - M. Daniel VAUVERT - M. Claude FAISANT - M. Yves GAUQUELIN

Commission Scolaire :

Président : M. François OUDIN

Vice-Président : M. Daniel VAUVERT

Mme Sylvie RAULT - Mme Roseline RICHARD - M. Patrick BERGHMAN

Commission Cantine :

Président : M. François OUDIN

Vice-Président : M. Pierre PESNELLE

Mme Sylvie RAULT - Mme Françoise DOCAGNE - M. Emile PORET

Commission Animations - Culture - Loisirs et Sports :

Président : M. François OUDIN

Vice-Présidente : Mme Jeannine LEBLATIER

Mme Roseline RICHARD - Mme Françoise DOCAGNE - M. Emile PORET - M. Yves GAUQUELIN

Commission Information et Communication :

Président : M. François OUDIN

Vice-Président : M. Michel LEGRAND

Mme Françoise DOCAGNE - Mme Sylvie RAULT - Mme Jeannine LEBLATIER -
M. Alain BLAYO

DELEGUES DES SYNDICATS

Syndicat des Ordures Ménagères du Canton de CREULLY (SIROM)

Délégué : M. François OUDIN

Suppléant : M. Michel LEGRAND

Syndicat Intercommunal d'Electrification du Canton de CREULLY

Délégué : M. Yves GAUQUELIN

Suppléant : M. Denis PENVERN

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de THAON

Délégués : M. Denis PENVERN - M. Alain BLAYO

Syndicat Intercommunal de la Source de THAON

Délégués : M. Denis PENVERN - M. Pierre PESNELLE

Comité JUNO :

Déléguée : Mme Claudette LEMARCHAND

Participants : M. Emile PORET - M. Pierre PESNELLE

TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

Chacun a pu constater la réalisation de chantiers sur la Commune courant MAI. Ces travaux comportaient la réfection de trottoirs en enrobé 0/6 ou de chaussées en béton bitumineux 0/10 amélioré par des fibres (COMPOFLEX) .

Les riverains des rues ci-après, pourront apprécier ces nouveaux revêtements autolavables et nécessitant peu d'entretien (d'où une économie de fonctionnement) :

- Rue Emmanuel (chaussée et parkings)
- Rue du Stade (chaussée et parkings)
- Rue de Fontaine-Henry (trottoir côté lotissement Emmanuel)
- Lotissement des sorbiers (chaussée et trottoirs)
- Voie de desserte du tennis et terrain de football,
- Lotissement du Temple (Chaussée et trottoirs),
- Route de Courseulles face aux lotissement des sorbiers, et du temple (trottoirs),
- Route de CAEN (trottoirs entre la mare et le bourg),
- Voie d'accès au dépôt de la Commune,
- Rue du bac du Port, de la route de Courseulles à la placette route de Douvres (Trottoirs),
- rue Talbot (trottoirs),

Les prix particulièrement bas, ont permis la remise à neuf de ces secteurs. Espérons qu'une telle opportunité se représentera tout bientôt pour poursuivre le traitement des chaussées et trottoirs en enrobés dans les secteurs anciens de BASLY. Cependant, ce type d'opération devra s'accompagner au préalable, dans certains cas, d'un effacement des réseaux aériens qui gâchent le paysage.

Par ailleurs, pour améliorer encore l'image de la Commune, il nous semble nécessaire de poursuivre l'étude de la place centrale du bourg (esquisse déjà présentée par le CAUE du Calvados).

D'autres projets devront se concrétiser pour améliorer le quotidien de certains riverains, à savoir la création d'un réseau d'assainissement, pour reprendre le trop plein du puisard de réception des eaux du lotissement Emmanuel, la pose d'un busage rue de Fontaine-Henry pour réceptionner les eaux de la rue proprement dite, mais également celles du futur lotissement.

La placette de la route de Douvres mérite également un "lifting" et donc une étude approfondie.

De même qu'une réalisation provisoire de l'accès au futur cimetière mérite d'être entreprise, permettant ainsi la desserte de la nouvelle habitation.

Mais pour ces projets, la vigilance s'impose quant aux coûts des opérations et au financement à mettre en place.

Le Maire Adjoint
Denis PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE THAON

Comme indiqué dans les précédents articles, le projet des Moulineaux à FONTAINE-HENRY a fait l'objet de bon nombre de réunions. Enfin, cette opération est sur les "rails" et devrait aboutir durant le prochain mandat. Néanmoins, les riverains impliqués dans ce projet s'interrogent, compte tenu des dénivelés, sur le coût du branchement de leur propriété, cette dernière prestation leur incombant.

Aussi, la D.D.E. examine actuellement chez les riverains les possibilités de branchements et estime leur coût. Cette consultation devrait se terminer courant septembre et nous donnera un aperçu réel des conséquences du projet.

Fin octobre, une nouvelle présentation sera faite aux habitants de Fontaine-Henry, afin de procéder à la réalisation du projet d'assainissement du secteur des Moulineaux.

Le Maire Adjoint,
Denis PENVERN

TRAVAUX DE VOIRIE

Beaucoup de questions m'ont été posées au sujet des travaux qui viennent d'être réalisés. J'ai répondu individuellement, mais n'ai pu vous adresser à chacune et chacun ces réponses, afin qu'il n'y ait aucun risque de confusion entre : information municipale et Campagne électorale.

Calendrier : le Plan d'Occupation des Sols de BASLY a été révisé en 1991-92 et approuvé en octobre 1992. Depuis cette date jusqu'à septembre 94, aucun lotisseur n'a voulu entreprendre un lotissement à BASLY, pour causes de conditions économiques générales difficiles. Septembre, octobre 94, la SETRAG s'est intéressée et a déposé un projet de lotissement, qui a été étudié par le Conseil Municipal. Instruit par l'administration et l'arrêté de lotissement pris le 06 Juin 1995.

Ceci nous permet d'espérer des ressources nouvelles pour la commune, une trentaine de foyers contribuables à venir en première et deuxième tranche. Parallèlement à cela, les conditions d'emprunt se sont améliorées (baisse des taux) et les entreprises sans travail en ce début d'année 95 ont consenti des prix très bas. La procédure d'appel d'offre a été engagée (très lourde administrativement) en début d'année. Les entreprises moins disantes retenues ont retardé leur commencement de travaux, puis décidé de sous-traiter à des entreprises manquant de chantiers, qui ont pu mettre des moyens personnels importants.

Les élections Municipales ont été retardées de 3 Mois pour cause de "Présidentielles".

Choix des parties de la Commune traitées dans ce programme

Règles générales :

- a) traitement des endroits où il n'y aura pas à réouvrir chaussées et trottoirs pour effacer les réseaux aériens ou compléter les réseaux d'eaux pluviales. Nous avons même demandé à la D.D.E. de retarder le revêtement général du R.D.79 (Caen/ Courseulles) qu'ils projetaient de réaliser en 94.
- b) Commencer par les chaussées les plus usées (Sorbiers et Temple) . Les conditions économiques obtenues ont décidé le Conseil recédant à refaire également la chaussée des rues EMMANUEL et du STADE, par décision du Conseil: 12 pour, 1 contre.
- c) Les trottoirs traités précédemment en "goudron gravillonné" n'ont pas été repris, sauf route de Caen, côté habitations jusqu'à la mare, partie malmenée par des réparations de lignes téléphoniques. Il a fallu reprendre également de nombreuses bordures: Comme les rues du Bac du port, Saint Aubin etc... Ces parties seront sans doute à reprendre en "enrobé" un jour.

.../...

Aussi n'ont pas été traités :

- Les trottoirs route de Courseulles jusqu'au lotissement (déplacement, renforcement du transformateur de la Mairie à l'étude, donc effacement de la ligne moyenne tension et par conséquent des autres réseaux aériens).

- Les trottoirs de la place de l'Eglise (étude d'aménagement en cours), de la route de Thaon.

- les trottoirs de la route de Fontaine-Henry côté OUEST (réseaux aériens et incidence des futurs lotissements).

- rue Talbot au nord de la rue du bac du port : terrains non encore construits.

- rue du bac du port entre la place de Douvres et la rue talbot.

- Place et route de Douvres - étude d'aménagement à faire.

- Chaussée rue du stade, arrêt au transformateur, dans l'incertitude d'aménagement côté lotissement du Rocreux et du passage de câbles électriques en souterrain.

- Côté Eglise - réseau eaux pluviales à compléter depuis la route de Fontaine-Henry jusqu'au puisard sur la petite place, en partie engorgée par grandes pluies.

En conclusion, les trois lotissement sont terminés (les trottoirs en goudron étaient dus depuis l'origine) ainsi qu'une partie des voies du bourg ancien.

Le lotissement du Rocreux sera traité en enrobé (chaussées et trottoirs) par le lotisseur. La Commune n'aura pas à revenir dessus.

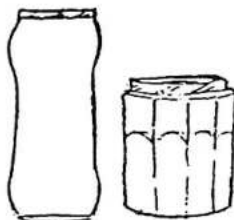
ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

(dernière année calculée officiellement 1993)

	Dette en capital par habitant	Annuités capital et intérêts	
		par habitant	% Budget fonct.
COMMUNE	1 376 F.	167,99 F.	6,36
DEPARTEMENT	1 063 F.	215,17 F.	8,87
REGION	1 494 F.	305,85 F.	12,18
projection en 1996 compris emprunt pour voirie	2 576,35 F.	334,72 F.	12,25

Si je n'ai pas répondu à toutes les questions, je demeure disponible pour ce faire.

François OUDIN



V E R R E

Les bouteilles et les pots en verre qui doivent être mis dans les conteneurs à verre, disposés sur la voie publique sont strictement les verres d'emballages alimentaires comme :

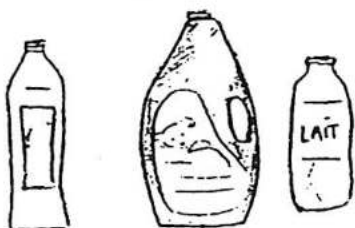
- les bouteilles vides d'eau, de vin, de jus de fruits, ...
- les pots vides de confiture, de crème,...

Il ne faut mettre que des emballages vides, sans les bouchons, les capsules et les couvercles.

Il est interdit de mettre d'autres verres comme les glaces, les ampoules, les tubes fluorescents, les porcelaines, les faïences, ..., car ils gênent le recyclage du verre.

Il ne faut jamais mettre de bouteilles ou des pots salis par les aliments ou ayant contenu des produits toxiques (white-spirit, diluant, solvant, huile de vidange, ...).

Profitez de vos déplacements pour déposer vos bouteilles et pots dans les conteneurs mis à votre disposition.



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Les bouteilles et flacons en plastique qui vont dans sont :

- les bouteilles d'eau plate ou gazeuse sans les bouchons ;
- les bouteilles de jus de fruit et de soda sans les bouchons ;
- les bouteilles et flacons de vin sans les bouchons ;
- les bouteilles de lait sans les bouchons ;
- les flacons de produit de lessive et de vaisselle sans les bouchons ;

Les bouchons doivent être jetés dans votre sac d'ordures ménagères.

ECRASEZ au pied l'emballage avant de le mettre dans le conteneur. Cela prend moins de place dans le conteneur et dans le camion de ramassage.

P A P I E R S

Ne mettez dans le conteneur que :

- les journaux et revues ;
- les prospectus des boîtes aux lettres sans les enveloppes en plastique ;
- les autres papiers propres.



Il ne faut jamais mettre :

- des papiers salis par les aliments ;
- les cartons et papiers complexes avec des plastiques, ou résistants à l'eau avec de la paraffine comme les pots de yaourt en cartons ;
- les papiers carbonés, les spirales de cahier d'école, les classeurs, ...
- les enveloppes avec des fibres, fenêtres plastiques ou autocollantes

ENVIRONNEMENT

RONDS de TERRE au PIED des ARBRES

Quelques uns d'entre vous souhaitez entretenir et planter des fleurs dans le rond situé en face de chez vous. Vous pouvez le faire. Les arbres morts seront remplacés à l'automne.

BOITES AUX LETTRES

Pour faciliter le travail de notre facteur et surtout de ses remplaçants, pensez à mettre les noms des destinataires sur votre boîte aux lettres : à l'extérieur et à l'intérieur (sur le côté gauche), s'ils manquent ou sont devenus difficiles à lire.

RAPPEL

CHIENS ERRANTS : Il y en a toujours, qui de temps en temps s'échappent. Les grands font peur aux enfants, parfois aux adultes et dans ce cas on n'est jamais sûr des réactions de l'animal, qui peuvent être graves de conséquences. Je vous rappelle d'être vigilants, les exemples catastrophiques abondent.

BRANCHAGES : Les propriétaires des haies doivent ramasser et enlever tous les branchages coupés qui tombent sur le domaine communal, même impasse de la bergerie, même le long du stade.

SACS POUBELLES : ne les mettre que le matin du ramassage, pour éviter la détérioration par nos animaux de compagnie, notamment les chats.

DECHETERIE DE CREULLY : Ouverture du Lundi au Samedi de 8 h à 12 h. Vous pouvez y porter encombrants, gravats, huile, gazons; branchages, cartons.

BRULAGE : les règlements interdisent de brûler même des branchages, le vent entraînant généralement les fumées vers les habitations voisines.

François OUDIN

AMICALE DE BASLY

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 7 OCTOBRE 1995

SAFARI AFRICAIN - PORT SAINT-PERE

- Départ vers 5 heures Place de l'EGLISE à BASLY.

- Un petit déjeuner est prévu sur la route (à votre charge).

Direction RENNES où nous prendrons la route des vignobles NANTAIS pour nous rendre à la CHAPELLE HEULIN où nous visiterons une cave dont la principale production est le muscadet, gros plant et Gamay.

Une dégustation sera offerte en fin de visite.

- Vers 12 heures, nous irons déjeuner dans un restaurant (vin compris dans le repas).

Après cette restauration bien sympathique, nous reprendrons le car pour nous rendre à PORT SAINT-PERE où nous passerons l'après-midi pour la visite du "SAFARI AFRICAIN".

Dans un parc de 100 hectares de faune et de flore formant des paysages très variés, vous découvrirez 10 kms de pistes où les animaux évoluent librement en famille ou en groupe. Des points d'observation, d'écoute et de photographie pour "surprendre" les animaux sont à votre disposition.

10.000 m2 de parc floral avec essences exotiques pour flâner et s'émerveiller.

30.000 m2 de lacs pour les otaries, flamants roses, pélicans, hippopotames...

La reconstitution d'un village de cultivateur Africain (mode de travail, de vie, de tradition) ainsi que la maison des épices où vous découvrirez l'art culinaire Africain.

- Retour prévu en fin d'après midi.

Pour le voyage ci-dessus désigné, nous disposons encore de quelques places.

Pour tout renseignement, contacter Mme Dany LERICHE ☎ 31.80.04.26

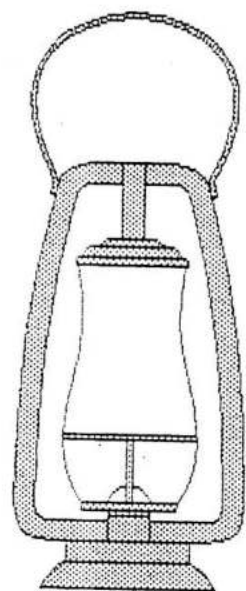
* * *

L'association souhaite l'adhésion de nouveaux bénévoles pour redémarrer les activités début Septembre.

Bonnes Vacances à tous

J. LE NY

BASILY



FOIRE AU GRENIER



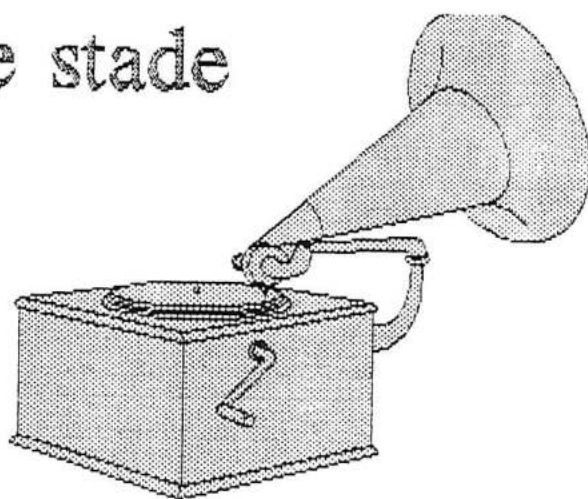
DIMANCHE 27 AOÛT 1995

Toute la journée sur le stade

INSCRIPTIONS :

DANY LERICHE 31.80.04.26

DANIELLE RENAUDE 31.08.24.25



Buvette Saucisses Frites

INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

**BULLETIN D'INSCRIPTION
AU RESTAURANT SCOLAIRE DE BASLY**

Je soussigné Mr Mme
responsable de l'enfant... (nom, prénom)
en classe de (nom de l'instituteur ou de la classe),
désire l'inscrire au restaurant scolaire de Basly pour l'année 1995/1996.
Je certifie que ma fille ou mon fils est couvert(e) par son assurance scolaire ou personnelle pendant le
temps de cantine.

Nom prénom des parents:

Adresse

N° de téléphone

Fait àle

Signature des Parents.

PS: Le restaurant scolaire de Basly est géré par la municipalité. La personne à prévenir pour tous
renseignements est :

MAIRIE DE BASLY

TEL 31.80.07.25

Je soussigné (e)..... .. responsable de l'enfant autorise le personnel
du restaurant scolaire à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de maladie ou d'accident
survenu pendant la période du repas.

Fait à le:

Signature (précédé de la mention manuscrite
lue et approuvé)

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL
D'ANGERNY - ANYSY - BASLY
COLOMBY SUR THAON

Les effectifs et la répartition dans les différentes communes pour la future année scolaire :

. 28 en petite section	)	)	
. 19 en moyenne section	) 76 en Maternelle	)	
. 29 en grande section	)	)	à BASLY
. 22 en C.P.	)	)	
. 22 en C.E. 1	)	)	
. 21 en C.E. 2	)	)	à ANGUERNY
. 22 en CM 1	)	)	
. 21 en CM 2	)	)	à ANISY

Soit un total Maternelle et Primaire de **184 enfants**

Les cantines de BASLY et d'ANISY seront à la disposition des enfants comme d'habitude.

P. BERGHMAN

BASLY MOTO CLUB

Le 21 Février dernier, le **BASLY MOTO CLUB** a organisé un Side Car Cross Européen et la première épreuve du Championnat de Normandie.

En Side Car, la victoire est revenue à un équipage Allemand

1er	- WEINMANN / WEINMANN	Allemagne
2ème	- POIRIER / POIRIER	France
3ème	- WENNINGER / PEPPINGHAUS	Allemagne
4ème	- PHILPOTT / HENDERSON	Angleterre
5ème	- PICHOT / PICHOT	France

En Championnat de Normandie, Eric FLAMBARD, l'enfant du pays n'a pu finir que deuxième.

- 125 cm3

1er	- S. LEMARCHAND	Clécy
2ème	- A. HAMELET	Gasny
3ème	- S. VAAST	Gasny

- 250/500 cm3

1er	- C. MEYER	Kick 27
2ème	- E. FLAMBARD	Basly
3ème	- F. DOMALAIN	Kick 27

9 Juillet 1995

Le 9 Juillet prochain, notre Club organise un Moto Cross Promotion (Régional) avec plus de 100 pilotes des 5 départements Normand.

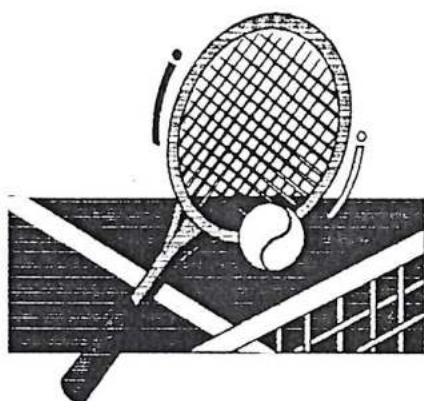
3 Septembre 1995

Mais aussi, le 3 Septembre, un Moto Cross National avec la Finale du Championnat de NORMANDIE 125 et 250/500 ainsi qu'une épreuve du Championnat Grand Ouest (Bretagne, Centre, Pays de Loire, Normandie) de Quad (engin tout terrain à quatre roues).

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CES 2 MANIFESTATIONS

Y. GAUQUELIN

TENNIS



TENNIS MUNICIPAL DE BASLY.

La saison est reprise. nous pouvons compter sur 70 adhérents pour faire vivre le tennis municipal. Nos effectifs se divisent ainsi : 45 hommes et ados, 16 femmes et ados et 9 enfants.

Depuis le 25 juin, un tournoi amical est commencé avec 24 participants. Si vous le souhaitez, vous pouvez assister aux différentes rencontres.

L'équipe organisatrice est composée de JB VALLERIE, Aurélien CHERI et Jean MADELAINE.

Bonnes vacances à tous.

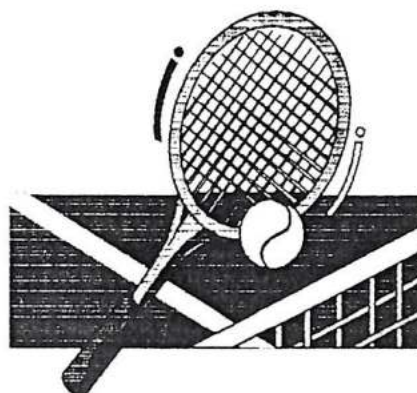
Le Responsable,
J.MADELAINE.

MEMBRES DE L'ORGANISATION DU TOURNOI.

MADELAINE Jean.

CHERI DIT LENAULT Aurelien.

VALLERIE Jean-Baptiste.



UNION SPORTIVE VALLÉE DE LA MUE



Créée en 1989, L'U.S.V.M est devenue aujourd'hui une Association Intercommunale Rurale regroupant les communes d'AMBLIE, BENY SUR MER, FONTAINE HENRY, REVIERS, ANGERNY, BASLY et COLOMBY SUR THAON.

Son principal objectif est de favoriser la pratique du football par le plus grand nombre de jeunes.

L'assemblée générale du Club s'est tenue Lundi 26 Juin 95 à la salle polyvalente de BASLY sous la Présidence de M. ALVADO.

Durant la saison 94/95, cinq équipes étaient engagées en compétitions officielles :

- 1 équipe de débutants (moins de 7 ans)
- 1 équipe de poussins (moins de 9 ans)
- 1 équipe de pupilles (moins de 11 ans) - en entente avec VER/MER.
- 2 équipes seniors.

ce qui représente un effectif total de 71 joueurs : 4 sont originaires d'ANGUERNY, 1 de BENY/MER, 19 de BASLY, 19 de FONTAINE-HENRY, 11 de REVIERS et 17 hors UNS

Les résultats sont satisfaisants dans leur ensemble puisque les moins de 11 ans ont accédé à un groupe supérieur après le championnat d'Automne, et les joueurs seniors 1 A sont champions de leur groupe pour la deuxième année consécutive.

Ils joueront la saison prochaine en 2ème division du District. De nombreux joueurs nouveaux ont déjà rejoint le Club.

Le traditionnel tournoi de sixte de la Pentecôte a accueilli plus de cinquante équipes.

Si vous avez un ou plusieurs enfants (filles ou garçons) qui désirent pratiquer le football, vous pouvez prendre contact avec :

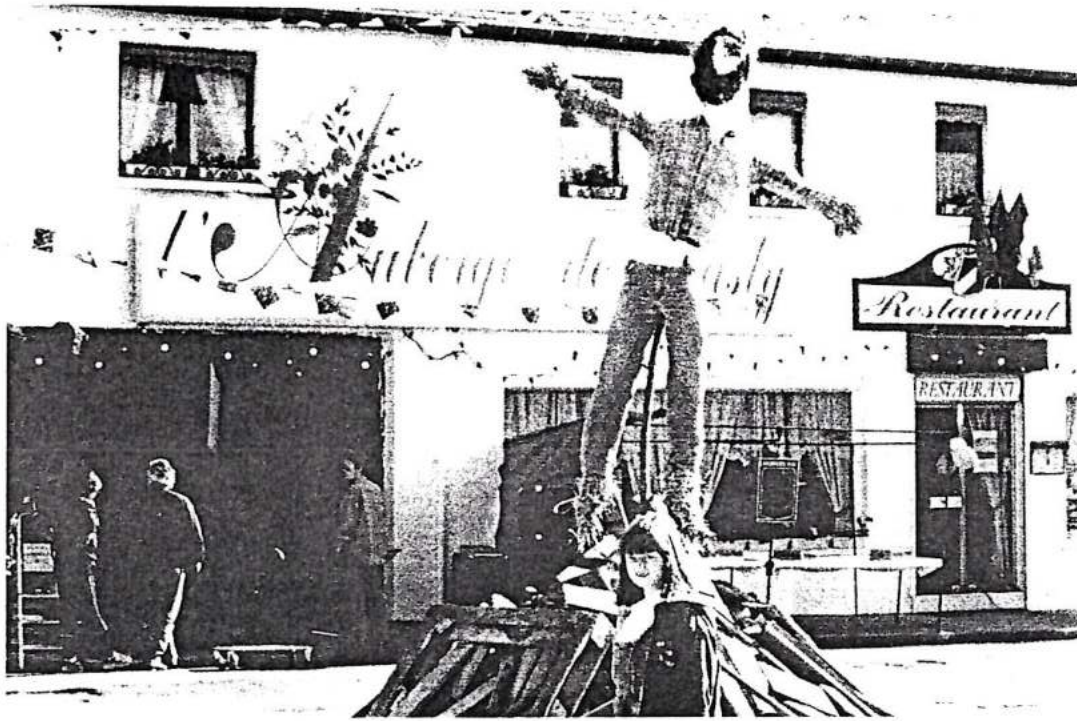
M. ALVADO Christian ☎ 31.80.31.57
Mlle LORPIN Monique ☎ 31.37.40.75

Les entraînements ont lieu le Mercredi après-midi, à FONTAINE-HENRY pour les jeunes. Un ramassage avec le bus scolaire est à l'étude.

Depuis un an, une section gymnastique volontaire fonctionne à REVIERS.

**Les Membres de l'Association Sportive de la Vallée de la Mue
vous souhaitent de bonnes vacances sportives.**

Le Bureau



FEUX DE LA SAINT JEAN

Voulant créer un dynamisme entre les commerçants et la population de Basly, il nous semblait que les feux de la St Jean, étant une fête, pourraient rassembler tout le monde.

Nous avons donc demandé l'autorisation au Conseil Municipal, ce qui fut accepté.

Après cela, Madame FLAMBARD, coiffeuse, son mari et son associée nous ont aidés à apporter le bois, faire le bonhomme de paille et ont mené la retraite aux flambeaux en side-car. Madame et Monsieur MARIE ont fabriqué et vendu teurgoule et viennoiseries sur le stand prêté par Monsieur Eric FLAMBARD, sans oublier Monsieur CLEMENT avec ses pizzas.

La Mairie de Basly a offert les lampions montés par Mr Le Maire et des Bénévoles de la commune.

L'animation musicale a été confiée à un groupe de musiciens qui compte Serge LE BUHAN parmi ses artistes, habitant de Basly.

Bref ! tout le monde a voulu fraterniser, participer activement et contribuer à sa grande réussite.

Fort de ce succès, à l'année prochaine dans les mêmes conditions.

Mme et Mr LEGAULT

Auberge de Basly

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'Association a pour but de promouvoir la protection des personnes par le biais de la TELESECURITE.

Cette dernière favorise le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou isolées, qu'elles soient du régime agricole ou non.

C'est une réponse moderne au besoin de sécurité ressenti par de nombreuses personnes isolées.

QUI S'EN OCCUPE ?

C'est l'Association TELESECURITE 14 qui est responsable de la distribution. Elle comprend :

- . les ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES DU CALVADOS (GROUPAMA).
- . la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE.
- . la FEDERATION DES AINES RURAUX.
- . la FEDERATION DEPARTEMENTALE DE L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL.

FONCTIONNEMENT

Un appareil, installé sur la prise de téléphone, permet d'appeler une centrale d'écoute qui fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours sur 365. L'appel de la Centrale se fait par simple appui sur un bouton, ou à distance, 30 mètres garantis), par une télé-commande portée sur la personne.

Que se passe-t-il après l'appel ?

La Centrale d'écoute dialogue avec la personne pour alerter, en fonction du dossier qui a été complété à l'origine, les voisins, à défaut le médecin, les pompiers, la gendarmerie.

S'il n'y a pas de réponse de la personne (évanouissement ou immobilisation temporaire à distance), la Centrale déclenche également l'alerte auprès des voisins et des moyens de premiers secours.

LE COUT ? (au 01.01.1993)

En location : 200 F par mois, contrat annuel, avec un droit d'adhésion forfaitaire de 320 F une fois pour toute.

| Les Caisses de Retraite (principale ou complémentaire) peuvent intervenir |
| pour aider au financement, soit de l'installation, soit de la location, en |
| fonction des ressources de la personne. Il faut s'informer près de leur |
| Service d'Action Sociale. |

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Siège Social : MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE - 37, rue de Maltot - 14026 CAEN CEDEX
Tél. 31.25.39.09 ou 31.25.39.10

Pour tout renseignement, contacter : Jeannine LEBLATIER - 14610 BASLY

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque pour tous est ouverte le :

Mercredi et le Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Les livres sont gratuits, on s'inscrit puis on a accès directement aux livres.
Le choix est libre.

Les Bibliothécaires sont là uniquement pour conseiller, aider les gens à se retrouver et donner le goût de la lecture aux enfants.

Quand on a choisi son livre, on peut le lire sur place, on peut aussi l'emporter (pas plus de trois semaines).

Là encore, c'est facile et c'est gratuit.

Avec l'aide de la Municipalité, de très jolis livres pour les petits vont être achetés ces jours-ci.

De nouvelles Bandes Dessinées seront couvertes pour le mois prochain, sans oublier les romans et les merveilleux documentaires.

Sur place, il est également possible de consulter dictionnaires et encyclopédies mais voici les vacances, les contes et BD attendent les enfants que nous espérons très nombreux.

Bonnes vacances à tous

E. LACOUR

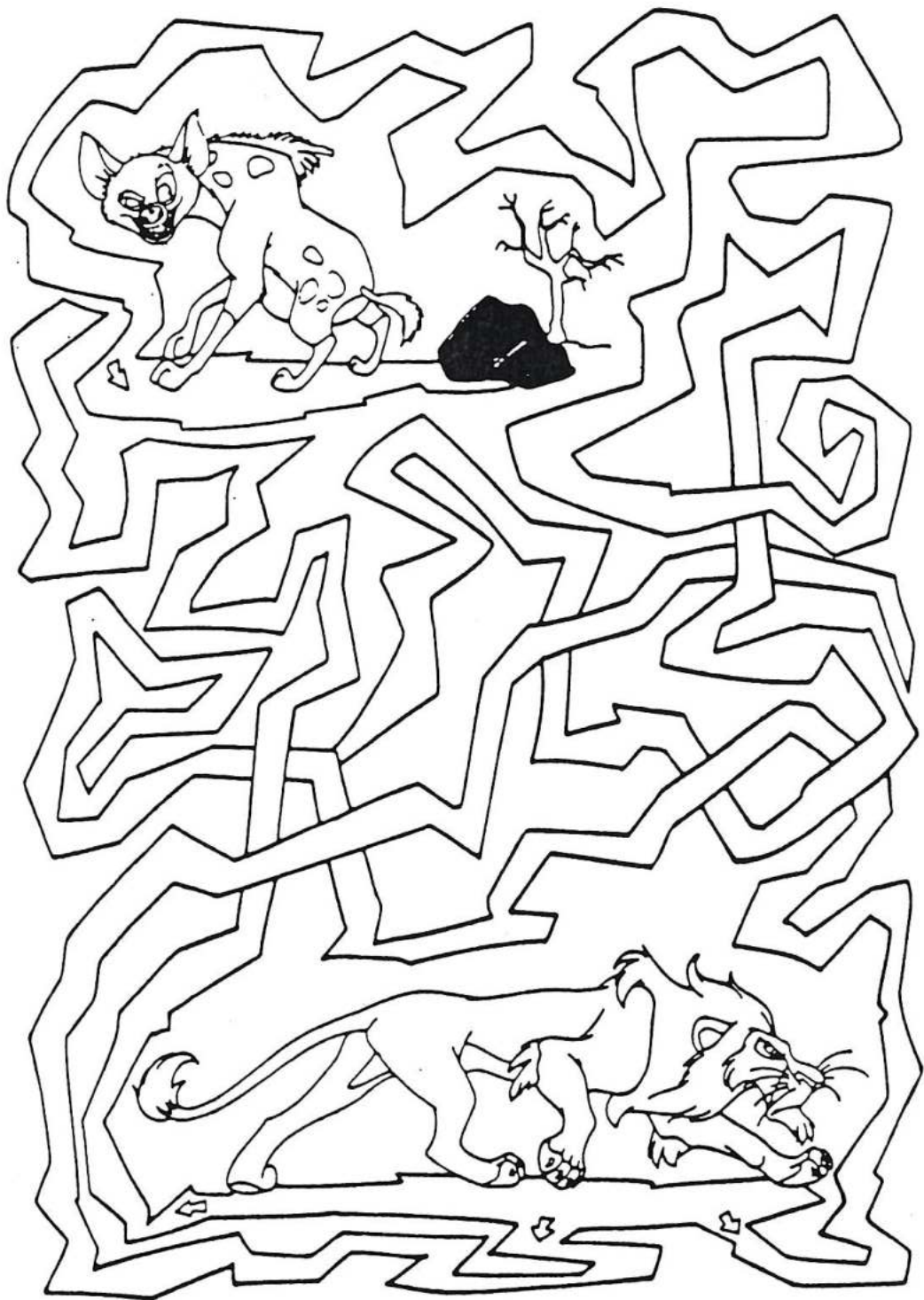
* En Août la bibliothèque sera fermée le vendredi.

COLORIAGE



Colorie Sarabi et Simba.

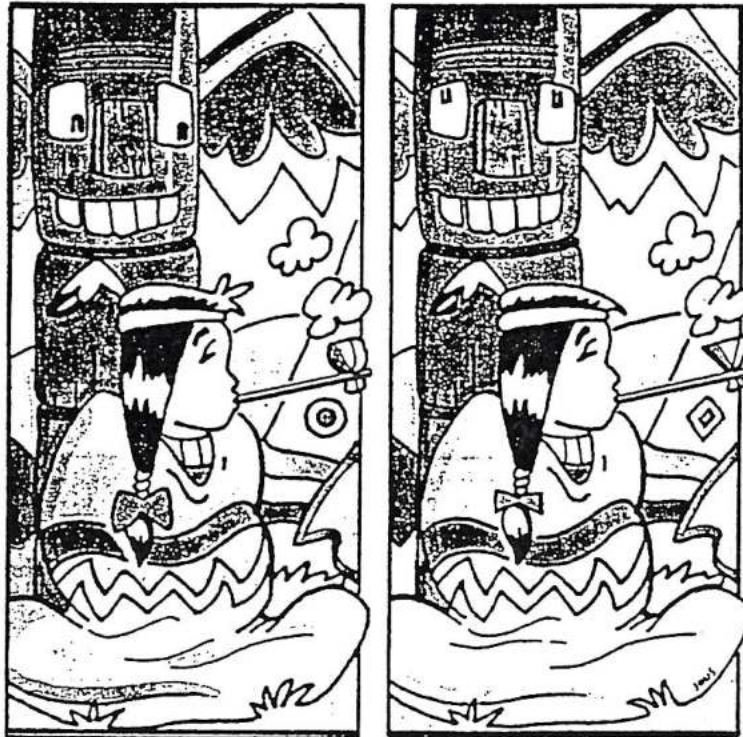
JEUX



Quel chemin doit prendre Scar
pour arriver près de Banzai?

JEUX

Copie non conforme



Trouve les dix détails qui différencient le dessin de droite de celui de gauche.

Le bon coup d'œil



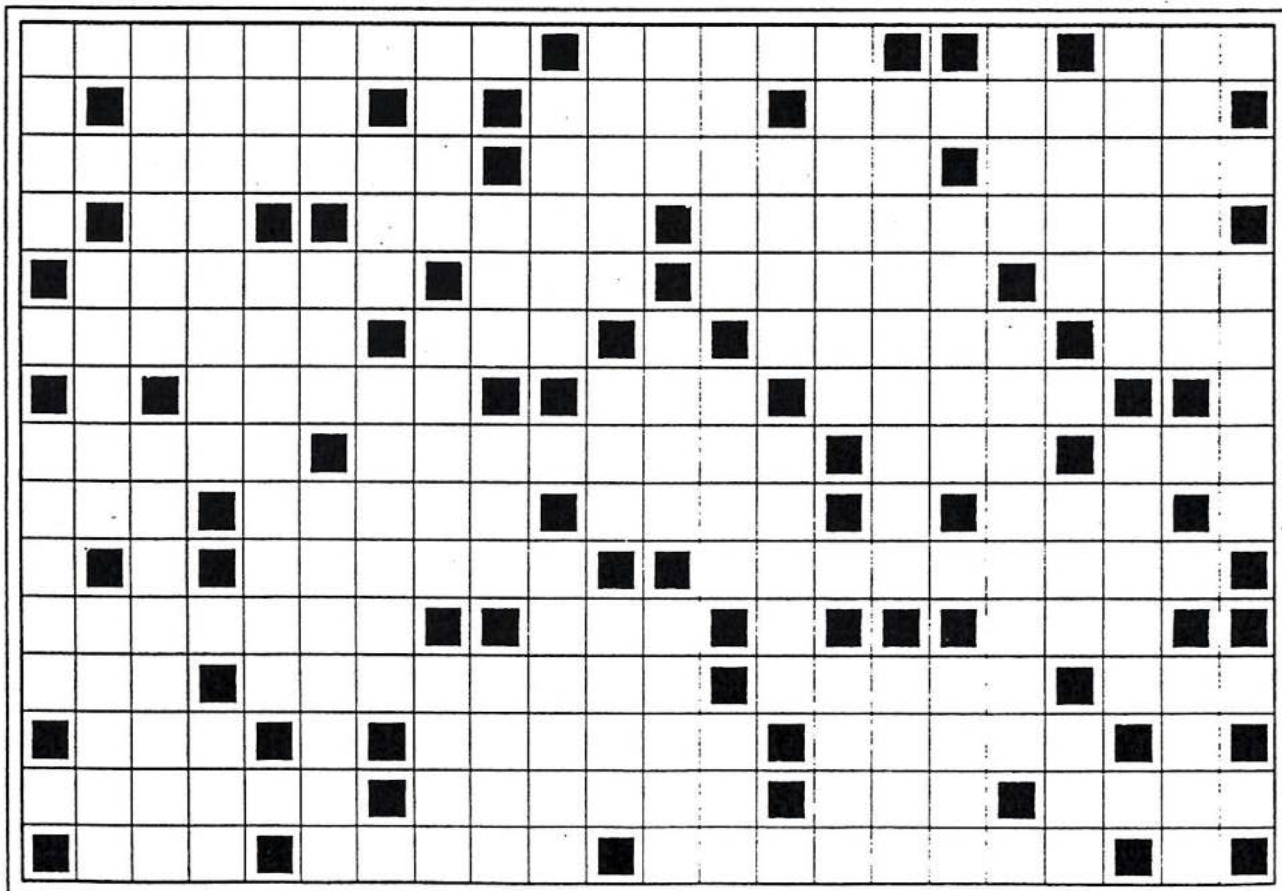
Trouve dans ce dessin au moins dix mots commençant par la lettre C.

JEUX

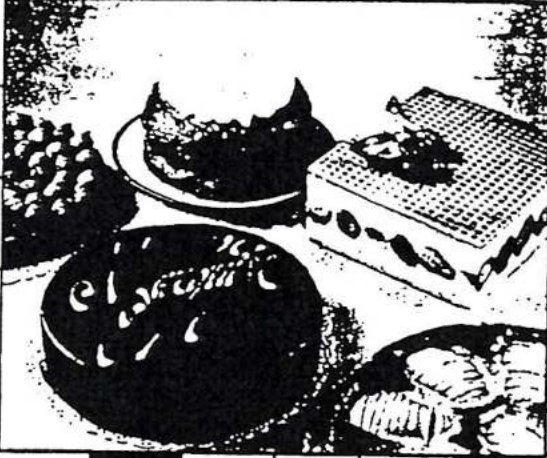
Mots Casés

A vous de caser, dans la grille, tous les mots de la liste !

2 SE	NID NOS ONE REE REG R.E.R. SIC STE S.T.O. SUS USE VAN	FERS HELE IOTA LAIE LOTI NANA PART ROLE SION TAPE TELE TERA TOUT UELE	ARCON DROLE ECOLE EGALE ENTES ETIRE EVENT LARES LEPRE MILLE NERFS NERON OPINE PEAGE PIREE ROSSE ROUGE SALLE SANAS STERE	TAURE 6 ANIERE BRULER ENDIVE ISERAN LEGERE MAISON NANTIR NAPIER NAVALE TONNES TRITON	MARATRE ORIENTE 8 AERATION BETISIER ELEVUESE EPATANTS INTENTER NIVELANT ROITELET TOREADOR
3 AAR ANS ATH BLE C.R.S. EMS E.N.A. E.O.R. ERE ERS EST ILE ILL LEE LIT N.E.P.	4 ALET ANEL ARAL ARAN ETNA	5 AGITE ANETO ARBRE		7 ARRETER EMERITE ENTONNE	9 ARENICOLE ERREMENTS FAMILIALE TARENTULE



JEUX



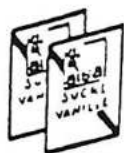
Mousse au chocolat

Préparation 15 mn

• 2 sachets de sucre vanillé ALSA

• 4 œufs

• 200 g de chocolat à croquer



1 Choisissez une petite casserole à fond épais et jetez le chocolat en morceaux. Ajoutez 2 cuillerées d'eau.



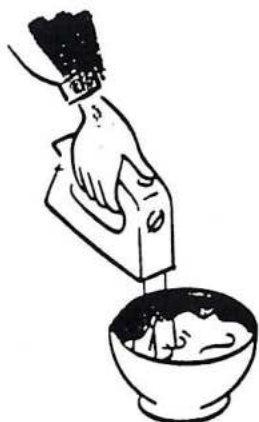
2 Faites chauffer très doucement.



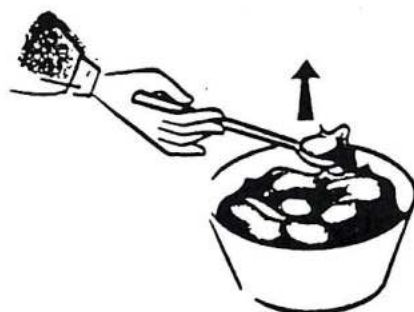
3 Versez le chocolat fondu dans une terrine.



4 Ajoutez les 4 jaunes d'œufs en remuant très vite avec 2 sachets de sucre vanillé.



5 Battez les blancs très ferme et versez-les dans la terrine.



6 Mélangez le tout délicatement en soulevant avec la spatule.



7 La préparation doit être gardée au réfrigérateur 4 ou 5 heures avant la consommation.

